



**Présent(s)** : 19 pêcheurs dont 4 du plan d'eau

Invité :

- M. CHABANCE

F. JACQUET ouvre la réunion à 14h15 en remerciant la municipalité de SAUVAIN pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

## 1 – **Rapport d'activités** :

Administratif : 4 réunions de conseil d'administration. AG le 07/03/2020. Réunion d'info le 25/09

Activités :

- Animations : n'ont pu avoir lieu en Aout qu'1 journée pêche pour le centre de loisir Les P'tits montagnards + journée découverte pêche et milieux aquatiques –
- Plan d'eau : modifications en cours de saison avec report de lâchers en début d'automne
- 10 lâchers au plan d'eau
- Entretien du plan d'eau : tonte, taille, ... tout au long de l'année
- Garderie : 15 pêcheurs contrôlés – pas d'infraction
- 2 nouveaux PRF : Bar-Tabac-Pressé La fontaine de Couzan à Sail-sous-Couzan et Bar-Tabac Chabance à Chalmazel
- Gros travail de préparation des travaux sur les ruisseaux : démarchage propriétaires, montage dossier, repérage,...
- Participation aux pêches électriques et aux prospections nocturnes écrevisses
- Bilan des pêches électriques
  - Le Lignon (pont neuf)** : résultats positifs sur les truites >20cm – 2<sup>ème</sup> année avec grosse densité sur les alevins de l'année.

**Rapport d'activités approuvé à l'unanimité**

## 2 – **Comptes** :

**L'exercice 2020 est déficitaire de 467.32€**

Dépenses 2020 = 7 563.85€

Curage du petit bassin pour 600€ (couvert par subvention CD42 en Décembre 2019)

Recettes 2020 = 7 096.53€

les cotisations des champas stagnant (hausse de la mouche, baisse sur les cartes annuelles).  
Les cotisations rivière sont en légère hausse.

Le coût de fonctionnement (6 000€ sans compter le curage du petit bassin) du plan d'eau est loin d'être couvert par les recettes 4615€ + 100€ de subvention = 4715€

Le solde est de 17 845.78€

Rapport commission de contrôle : rien à signaler

**Comptes approuvés à l'unanimité.**

## 3 – **Rapport moral** :

2020 = Année de m....

Point négatif : le fonctionnement du plan d'eau déficitaire. Fonctionnement plus adapté à notre attente de fréquentation.

Point positif : la concrétisation du projet de préservation et de réservation de plusieurs

affluents du Lignon (Payonnet, Grand-Ris, Verdier, Sagnat) en 2021.

Nouvel élan au sein du C.A., arrivée de nouveaux bénévoles.

*Rapport moral approuvé à l'unanimité*

#### **4 – Agenda / Activités 2021 :**

##### **Plan d'eau :**

- 10 lâchers répartis sur la saison – Fermeture le 14 Novembre
- Augmentation des Tarifs.
- Augmentation des jours réservés à la mouche (mercredi, jeudi et vendredi)
- Pas d'animation de prévue
- 5 points de vente (Le Celtic – Boën arrête la vente des cartes)
- Plus de vente de carte sur place !!!

##### **Activités 2021 :**

- Cycle initiation pêche en rivière :
  - o Date : Juin/Juillet
  - o Principe : 3 séances d'une demi-journée
  - o Lieu : Chalmazel - Lignon
  - o *Besoin de 4-5 personnes* (suivant nb enfants)
- Atelier Mouche : montage mouche, formation au lancer, ...
- Projet commune de Bard - ouverture d'un sentier le long du Cotayet

##### **Travaux Rivière (PGP) 2021 :**

- Payonnet (Chalmazel) : restauration du cours d'eau sur 100m, mise en défend par les bénévoles de la THLF sur un linéaire de 1km
- Verdier (Chalmazel) : aménagement de 2 traversées de chemins avec passerelle
- Grand-Ris (St-Bonnet) : mise en défend avec abreuvoir, passage à gué. Linéaire d'1 km.
- Panneaux d'infos
- Sagnat (Jeansagnière) en 2022
- Cout global pour l'AAPPMA à 8 000€
- 4è trimestre : AG Elections.

#### **5 – Budget prévisionnel / Commission de contrôle 2021 :**

*Un déficit prévisionnel de 4882.43 € est annoncé.*

Qui s'explique par la mise en œuvre du plan de gestion piscicole avec les travaux sur les ruisseaux pour un coût estimé à 6 000€

Une hausse des recettes sur le plan d'eau est escomptée (5500€)

*Budget prévisionnel validé à l'unanimité.*

La commission de contrôle est élue.

#### **6 – Modifications des Statuts :**

Approbation à l'unanimité

#### **7 – Election complémentaire au C.A. :**

Constat de la démission de Yves Chazal et Alain Cavaillé. Michel Doitrand étant devenu GPP entretemps, il ne reste plus que 5 administrateurs :  
Claude Billon / David Deschamps / Franck Jacquet / John Joubert / Alphonse Morlevat

6 candidats : Claudine Campidelli / Yannick Colombo / Thierry Marcoux / Bastien Pusel / Nicolas Richard / Anthony Roche

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité  
Le C.A. se réunit pour désigner :

*Président : Franck Jacquet  
Vice-président : Claude Billon  
Trésorier : Claudine Campidelli  
Secrétaire : Thierry Marcoux*

**8 - Candidat au poste d'administrateur de la FDPPMA42 :**

L'AG constate qu'il n'y a aucun candidat.

**9 - Election Délégué :**

Suite à la démission de Yves Chazal, Claudine Campidelli est élue déléguée de l'AAPPMA.

**10 - Infos diverses :**

Offres promotionnelles : parrainage jeune pêcheur  
Pêche de la truite Arc-en-Ciel en 2<sup>ème</sup> catégorie toute l'année  
Pêche au vif toujours autorisée

Les GPP sont autorisés à contrôler pendant le couvre-feu.  
Benjamin et Emilien font renouveler leur assermentation  
Pêches électriques :

- 08/07 : Lignon à Chalmazel
- 02/09 : Lignon au pont neuf

1 sortie écrevisse bénévole THLF

1 journée pêche bénévole THLF : date à définir

**L'AG se clôture à 16h00.**

*Franck JACQUET  
Président de La Truite du Haut-Lignon*